CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

MESSAGE.

Du 2 vendémiaire, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

EXTRAIT du registre des délibérations du Directoire exécutif.

LE Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Vous avez entendu les voeux du Directoire exécutif pour finir promptement vos travaux sur le cours ordinaire des recettes et des dépenses de l'année déja commencée ; mais des intérêts plus pressans sollicitent de vous des mesures plus énergiques, et le besoin des

Case FRC 3307

circonstances demande, à l'instant même, des moyens extraordinaires, rapidement développés.

Il s'agit de hâter et d'assurer la paix que nos victoires innombrables avoient annoncée à l'Europe, et que devoit sans doute accélérer encore la modération d'un peuple généreux après tant de triomphes. Tant d'autres peuples, fatigués du fléau de la guerre, avoient à cet égard placé leurs espérances dans l'issue d'un congrès assemblé depuis plusieurs mois; tout sembloit annoncer que les malheurs du continent étoient près de finir, et que tous les gouvernemens armés contre leurs intérêts en combattant contre la France, alloient se rendre enfin à la voix de l'humanité et aux conseils de la raison. Dans cette perspective qui sembloit si certaine, le Directoire exécutif négocioit de bonne foi, et ne songeoit plus qu'à conduire nos phalanges victorieuses contre une puissance perfide, ennemie du repos du monde. Mais cette puissance, voyant se grossir la tempête qui devoit la punir, et qui de toutes parts alloit fondre sur elle, a tenté de la détourner. Avec l'or, fruit de ses rapines, elle est venue semer dans plusieurs cabinets la corruption, la discorde, ranimer la soif des vengeances, enflammer des princes trompés par des illusions nouvelles, et souffler aux états qui ont plus besoin de la paix, le desir imprudent de rallumer la guerre.

Le Directoire exécutif ne peut pas dire encore tout ce qu'il a cru devoir faire pour dessiller les yeux de ces puissances égarées, et prouver la sincérité de ses offres de paix. On sera étonné un jour, quand on saura jusqu'à quel point, dans ses vues pacifiques, il portoit la condescendance même pour des gouvernemens qui n'existent encore que parce qu'il n'a pas voulu les faire disparoître. Mais on abuse contre lui de sa modération même. Plus il fait de concessions, et plus on fait naître d'obstacles. Chaque jour on oppose à la conclusion de la paix générale des lenteurs calculées. La nation française est lasse de ces lenteurs astucieuses.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Nous ne sommes plus dans le siècle où la foiblesse monarchique se prêtoit à l'éternité des congrès temporisateurs. Si la diplomatie est l'art des subterfuges, cet art ne convient pas à des républicains. La France a proposé la paix : mais elle veut que les puissances déclarent nettement si cette paix est acceptée ; et puisqu'elles balancent, c'est à la République à prendre une attitude propre à faire cesser leur indécision, et à obtenir par la force ce que la persuasion a tenté inutilement.

Tel est le but que se propose le Directoire exécutif ; et comme il a la certitude que c'est aussi le vôtre, il vient vous proposer les moyens de l'atteindre d'une manière sûre et prompte.

L'objet de ce message est de fixer vos yeux sur les besoins urgens de nos armées de terre et de l'armée navale. Ces besoins sont considérables ; mais nos ressources sont immenses, et il est bon de les montrer à ceux qui rêveroient des coalitions nouvelles, et que l'issue de la première n'en auroit pas désabusés. L'Europe doit apprendre qu'une crise extraordinaire peut être encore soutenue par la République française, sans que le Corps législatif ait besoin, pour cela, de créer de nouveaux impôts.

Quant aux armées de terre, leurs cadres ne sont pas remplis ; et pour les compléter, il faut près de deux cent mille hommes, dont l'armement, l'équipement et l'entretien pendant l'année, forment une dépense de quatre-vingt-dix millions au-delà des sommes comprises dans le service de l'an 7. Le Directoire exécutif annexe à ce message le rapport et l'état dressés à ce sujet par le ministre de la guerre. Par là vous connoîtrez ce qui manque aux armées de terre. Ainsi seront remplies les conditions exigées par l'article 5 du titre premier de la loi du 19 fructidor sur la conscription militaire. Maintenant c'est à vous, citoyens représentans, d'exécuter l'article 4 de la même loi, qui charge

le Corps législatif de fixer, par une loi particulière, le nombre des défenseurs à mettre en activité. Vous concevrez sans peine qu'il est impossible d'attendre, dans cette circonstance, la formation des tableaux et la réunion des renseignemens relatifs à la conscription. Le Directoire exécutif ne perdra point de temps pour remplir régulièrement les formes que la loi prescrit; mais tout presse aujourd'hui. L'effet de la mesure dépend de sa célérité. Il faut deux cent mille hommes pour compléter l'armée; dites un mot, citoyens représentans, et que ces légions sortent de terre à votre voix. Ce prodige vous est facile; mais il vous paroîtra sans doute convenable d'organiser très-promptement l'appel des deux cent mille hommes nécessaires, et d'y faire contribuer, pour cette fois, les cinq classes.

L'armée navale doit répondre aux efforts des armées de terre : les flottes de la République doivent se montrer plus terribles après un moment de revers. Nous n'avons pas besoin de chercher dans l'histoire des républiques anciennes la preuve du ressort nouveau que tout échec imprime à l'énergie des peuples libres. Vers la fin de l'an 2, l'armée du nord ne revint sous les murs de Valenciennes que pour y reprendre l'élan qui la porta jusqu'au Texel : celle de Sambre-et-Meuse prit la même impulsion pour franchir le Rhin. On ne sauroit douter du zèle et de l'ardeur qui animeront également nos marins; mais, dans cette carrière, le zèle ne peut rien sans des préparatifs immenses : c'est là qu'il faut verser des fonds et des avances productives; vous en trouverez les détails dans le rapport du ministre de la marine, joint à ce message. Si les armées de terre exigent environ 90 millions, la marine en demande pour le moins trente-cinq de dépenses extraordinaires : ainsi le Directoire pense qu'il faut 125 millions pour que nos défenseurs sur l'un et l'autre élément puissent combiner leurs efforts et assurer la paix.

Des contributions nouvelles ne sont pas nécessaires afin d'obtenir ce secours : il suffit d'assurer d'abord

l'entier recouvrement de celles jugées indispensables et comprises dans la loi du 26 fructidor dernier ; enfin les mêmes ressources qui ont fait la révolution doivent la consolider. Les domaines nationaux offrent encore des moyens supérieurs à ceux que les circonstances exigent.

Le Directoire joint à ce message le rapport circonstancié qui lui a été fait par le ministre des finances sur les aliénations des domaines nationaux consommés, et sur les moyens disponibles qu'on pourroit retirer de ceux qui restent à vendre. Vous verrez, citoyens représentans, qu'il vous sera facile de trouver dans les domaines disponibles les 125 millions demandés par extraordinaire en sus des 600 millions affectés aux dépenses de l'an 7, et que plusieurs systêmes s'offrent à la fois pour tirer de cette grande ressource un parti utile aux finances et au crédit public. Le Directoire exécutif n'entrera pas ici dans ces détails, que vous voudrez sans doute méditer par vous-mêmes : il vous est réservé d'embrasser leur ensemble et de réaliser sur-le-champ les secours que demande la situation politique de la France. Prononcez-vous donc aujourd'hui, citoyens représentans, avec la grandeur d'ame qui vous caractérise. Décidez le succès de nos négociations, en complétant soudain l'armée par les deux cent mille hommes que ses cadres attendent. Donnez à nos escadres les moyens qui leur manquent pour multiplier les attaques portées au cabinet de Londres et sur les mers qu'il asservit, et dans les Indes qu'il opprime, et au sein même de son isle. Apprenez à nos ennemis que le peuple français, indigné des retards ou des refus que l'on oppose à ses vues de conciliation, est prêt à terminer la guerre de la liberté ; qu'il la finira, s'il le faut, par la ruine entière de ceux qui lui résistent. Enfin montrez la République présentant d'une main l'olivier de la paix et tenant suspendus de l'autre les foudres de la guerre. Montrez dans cette vue l'accord des grands pouvoirs ; secondez efficacement le voeu national. Soyez les bien-

faiteurs de tous les peuples qui soupirent si ardemment après la paix, et qui vous béniront d'avoir fixé leur sort. Le Directoire exécutif attend avec confiance le prompt effet de votre délibération.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, TREILHARD.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général. Signé, LAGARDE.

DISCOURS

DE THÉODORE CHABERT,

Des Bouches-du-Rhône,

Sur le message du Directoire exécutif relatif à la levée de deux cent mille hommes et à la demande de 125 millions pour les dépenses extraordinaires des ministres de la guerre et de la marine.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Vous venez de l'entendre : encore une fois la patrie a besoin du secours de ses enfans; encore une fois la grande nation va déployer ses forces pour consolider la liberté . . . . . . mais cette fois sera la dernière.

Elle va donc s'accomplir, la destinée des ennemis de notre liberté; elle s'accomplira aussi, l'heureuse destinée des peuples qui veulent être libres.

Représentans du peuple, la jeunesse républicaine n'attend que votre signal pour ceindre son armure civique; des généraux expérimentés, des frères élevés à la victoire, les attendent pour partager leurs lauriers. L'instant est décisif; sachons le mettre à profit : que la loi du 19 fructidor dernier sur la conscription militaire soit mise en vigueur sans délai, et qu'elle reçoive son entière exécution ; que les magistrats veillent, sous leur res-

ponsabilité, à ce qu'elle ne puisse être enfreinte ni éludée ; que la peine qu'elle inflige atteigne inexorablement et le lâche qui pourroit être insensible à la voix de l'honneur et de ses devoirs, et le fonctionnaire pusillanime ou mal intentionné qui mettroit de la négligence dans son exécution.

Machiavélique gouvernement anglais, tu vas recevoir le prix de tes perfidies : les armées françaises vont s'émouvoir bientôt ; tu ne seras plus, et ton peuple sera libre.

Représentans du peuple, le Directoire n'aura pas compté en vain sur votre sollicitude ; vous l'aiderez par tous les moyens que la constitution a mis dans vos mains ; vous le mettrez à même de terrasser nos derniers ennemis, et d'accomplir les hautes destinées que le génie tutélaire de la liberté promet à la grande nation.

Je demande que son message soit envoyé à une commission spéciale, composée de cinq membres, et qu'elle soit tenue de faire son rapport dans deux jours.

Le Conseil ordonne l'impression.

DISCOURS

DU CITOYEN

DUVIQUET.

Représentans du Peuple,

La voix de la patrie appelle encore ses généreux enfans : que leur demande-t-elle? Les puissances étrangères ne tarderont pas à nous l'apprendre. Fidèle observatrice de ses traités, desirant la paix pour le bien de l'humanité plus que pour sa propre gloire, mais la voulant aussi solide qu'honorable, justement indignée de tergiversations qui ont pris un caractère dont elle s'offense, mais suspendant encore les foudres de sa vengeance, la République veut et doit prendre l'attitude de sa force, et s'armer du regard de la menace. Au seul cri de ses dangers, un million de défenseurs s'élança sous ses drapeaux : ici il n'est plus question de ses périls, mais de sa gloire ; et pour des républicains français, le sentiment de l'honneur national s'identifie avec celui de l'amour de la patrie.

Sentinelle attentive, placé au premier poste de la surveillance, le Directoire exécutif donne l'éveil à votre sollicitude, et appelle votre puissance législative. Si des calculs insensés, si des suggestions extravagantes, si l'or de notre implacable ennemi, trompant la prévoyance intéressée de quelques rois, leur faisoient dédaigner la paix sincère que nous leur avons offerte ; s'ils forcent nos braves défenseurs de reprendre les

armes sanglantes et victorieuses qu'ils avoient déposées avec tant de générosité, malheur à ceux qui les auront obligés à cette dernière lutte ! elle sera décisive : mais il faut qu'elle soit aussi courte que terrible; et c'est dans cette seule vue que la mesure provoquée devient indispensable.

Si nous avons vaincu la coalition dans toute sa force avec des troupes à qui le courage seul tenoit lieu d'expérience, il est aisé de prévoir quelle sera la destinée de ses foibles débris, attaqués par ces mêmes troupes formées à l'art militaire par une suite innombrable de triomphes, endurcies aux fatigues de la guerre, couvertes de blessures, garans de leur valeur passée et de leurs futurs exploits, et recrutées par des frères d'armes bouillans de jeunesse et d'émulation, qui apprendront sous leurs yeux et par leurs exemples à les égaler un jour.

Représentans du peuple, le moment d'exécuter votre dernière loi sur la conscription militaire est arrivé; cette vaste conception du génie législatif et guerrier va recevoir son perfectionnement; et, dociles aux sentimens de l'honneur bien plus qu'à des dispositions pénales que votre sagesse a dû sans doute établir, mais que le patriotisme rendra superflues, deux cent mille combattans vont encore se joindre à nos phalanges invincibles, et achever les destinées de la République.

Il en est temps encore, que les conseillers des rois mettent à profit les derniers momens de l'indulgence; qu'ils écoutent le véritable intérêt de leurs maîtres : ils ont des soldats stipendiés; mais la France est prête, et tous ses enfans sont ses défenseurs.

Mais ce seroit en vain que de nouveaux guerriers s'armeroient pour elle, si ses ressources financières ne se trouvoient en harmonie avec le développement de ses nouvelles forces militaires. Une partie des moyens dont le Directoire exécutif demande la création légale, sont des fruits de la conquête. Si jamais l'obstination de nos

ennemis en rendoit d'autres nécessaires, ce seroit encore eux qui nous les fourniroient; et c'est en les vainquant que nous trouverions de nouveaux prix et de nouveaux instrumens de la victoire. J'appuie la proposition de mon collègue Chabert.

Le Conseil ordonne l'impression.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 7.

857